



MUNICIPALITÉ  
DE  
**CHAMPVENT**

## Préavis municipal N° 4/2023

### **Demande de dépense extrabudgétaire de CHF 31'000.-- relative à l'aménagement d'un EcoPoint à Essert-sous-Champvent**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis a pour objet de soumettre à l'approbation du Conseil général une dépense hors-budget de 31'000.— pour l'aménagement d'une déchèterie EcoPoint à Essert-sous-Champvent, au lieu-dit Clos des Ponts.

#### **Préambule**

Depuis sa fusion en 2012, la Commune compte deux sites de déchèterie à disposition de ses citoyens, à Champvent, site Battoir, et à Essert-sous-Champvent, site Clos des Ponts.

La démission du surveillant de la déchèterie d'Essert-sous-Champvent, Monsieur Fritz Roulet, au 31.12.2023, amène la Municipalité à trouver une solution pour maintenir un deuxième point de collecte pour sa population.

#### **Analyse de la situation et projet**

Après avoir étudié l'endroit optimal et contacté divers professionnels des infrastructures possibles à cet effet, il ressort que l'implantation la plus appropriée reste celle de l'actuelle déchèterie aux Clos des Ponts, dont le terrain, loué par la Commune, appartient à M. Fritz Roulet. Ce dernier est d'accord de continuer de le mettre à disposition de la Commune, sous forme d'une convention pour location et usage.

Dans un premier temps, la création du futur EcoPoint comprendra trois bennes, à savoir :

- Verre
- Papier
- Déchets ménagers compostables

Pour les autres déchets, la collecte est en mesure d'évoluer en fonction des besoins des citoyens et selon les possibilités techniques et communales, sauf les déchets spéciaux qui nécessitent un traitement particulier.

